

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Robertson, il est—

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à onze heures du matin, demain.

Le Sénat s'ajourne.

INTERPELLATION

Pour samedi 2 septembre 1950

ORDRE DU JOUR

Pour samedi 2 septembre 1950

31 août—Rapport du débat tenu par le député honorable...
Rapport de l'honorable sénateur Robertson—Quelques jours...
Rapport de l'honorable sénateur Robertson—Quelques jours...
Rapport de l'honorable sénateur Robertson—Quelques jours...